COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU SAMEDI 14 JANVIER 1961.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, Mme J. Assa, Mlle O. Barenne, MM. J. Beaujeu, R. P. Blanco, R. Chevallier, J. Collart, P. Courcelle, A. Dain, Mme S. Deléani, MM. J. Doignon, M. Durry, N. Duval, Mlle J. Ernst, MM. G. Fohlen, R. France, Mlle A. Freté, Mme E. Galletier, MM. L. Gerschel, P. Grimal, L. Harmand, J. Hellegouarc'h, N. I. Herescu, J. Heurgon, R. P. Hubert, P. Jal, S. Lancel, P. Langlois, P. Lecoq, M. Lejeune, G. Lenoir, E. Lozovan, R. Marichal, J. Marouzeau, Mlle Y. Mestivier, M. A. Michel, Mme H. Michel-Lévy, MM. J. Morel, B. Neveu, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. Ch. Parain, J. Perret, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, M. Santoni, G. Serbat, R. Sindou, RR. PP. M. Testard, M. Verheijen.

Installation du Président.

M. M. Lejeune, au moment de quitter par disposition statutaire la présidence de la Société, s'excuse d'avoir dû au cours de l'année manquer plusieurs séances, retenu qu'il était par des obligations impérieuses ; le regret qu'il en a éprouvé lui a fait ressentir plus vivement l'intérêt et le charme exceptionnel de ces réunions mensuelles, où règne une atmosphère de ferveur non seulement à l'égard des études et de la science, mais aussi pour ce qui est des relations humaines. Privilège que nous devons pour une bonne part à l'action personnelle de notre cher Administrateur, et que contribuera à maintenir celui que nous appelons à la présidence, mon camarade d'études et ami Pierre Wuilleumier.

— M. P. Wuilleumier, en prenant sa charge, tient à souligner que, si le président auquel il succède nous a manqué quelquefois, c'est qu'il était pris au C. N. R. S. par des tâches dont notre Société est bénéficiaire à plus d'un titre, et pour lesquelles nous lui devons toute notre

reconnaissance. Quant à lui, en accédant à la présidence, il se plaît à rappeler son attachement à la Société depuis le jour lointain où il participait à sa séance de fondation ; il fait appel aux présents et particulièrement aux jeunes pour poursuivre la mission féconde à laquelle nous a conviés en ce jour mémorable notre fondateur.

Informations.

M. P. Wuilleumier ouvre la séance de travail en saluant notre collègue roumain, M. E. Lozovan, qui nous fait profiter d'un bref séjour à Paris en enrichissant notre séance d'une communication au titre prometteur.

— M. J. Marouzeau demande à ajouter quelques mots de caractère personnel pour rappeler comment M. Lozovan, privé de sa patrie par les événements consécutifs à la dernière guerre, a d'abord trouvé accueil à l'Université de Strasbourg, puis reçu une charge d'enseignement à l'Université de Copenhague, et achève une thèse de doctorat qu'il doit présenter à l'Université de Paris.

Communications inscrites à l'ordre du jour.

I. — M. E. Lozovan s'attache à reconstituer *le rôle d'Ovide agonothète de Tomes.*

Dans *Pont.*, 4, 9, 101-104, et 4, 14, 51-56, le poète fait allusion aux honneurs qui lui ont été octroyés par la ville de son exil, et aussi par des villes voisines, à savoir : décrets *ad honorem*, hommages publics, exemption des charges. M. Lozovan examine les renseignements que les fouilles archéologiques offrent sur la vie des cités helléniques du Pont-Euxin, sur la célébration de leurs agones et particulièrement sur la manière dont elles honoraient leurs bienfaiteurs (rois alliés, mécènes, banquiers, etc.) ; tous ces renseignements éclairent, confirment et complètent les affirmations de l'exilé. Ovide a bien été honoré à Tomes en tant que poète. Le fait, curieux en apparence, s'explique par l'état de « symbiose culturelle », mis en lumière dans les travaux de Nicola Iorga, symbiose qui existait, au sein des cités pontiques fondées par les Grecs, entre Gètes, Hellènes et Romains.

— M. N. I. Herescu félicite M. Lozovan pour l'idée heureuse qu'il a eue de confronter les inscriptions honorifiques de *Histria* et de *Callatis* avec les vers d'Ovide ayant trait aux honneurs dont lui-même a été l'objet ; la confrontation lui semble fructueuse et probante. Il demande seulement une explication sur le passage du discours d'Olbia de Dion Chrysostome, incidemment rappelé par M. Lozovan pour expliquer les conditions de la *recitatio* d'Ovide (*Pont.*, 4, 13, 33-38).

— M. Lozovan répond que le passage en question plaide pour une

lecture publique dans un temple plutôt que sur une place de la ville, ainsi que l'avait supposé M. S. Lambrino.

— M. J. PERRET pose la question de savoir si les mérites littéraires peuvent être considérés comme suffisants pour avoir légitimé les honneurs accordés par Tomes à Ovide ; à sa connaissance, il n'y a pas d'exemple analogue, hormis la statue érigée en l'honneur d'Orbilius, le professeur d'Horace ; ensuite, on doit se demander si Ovide n'était pas à Tomes un personnage un peu « compromettant », étant donnés ses rapports avec la cour impériale.

— M. LOZOVAN répond qu'effectivement il ne connaît pas d'autre exemple de pareille situation, mais qu'il considère que la *fama* poétique d'Ovide était assez grande pour faire passer outre aux considérations d'ordre politique.

— M. M. DURRY, en rappelant le souvenir d'un voyage fait en 1958 sur les bords de la mer Noire, signale qu'un relief de date assez haute exposé depuis peu à Constantza donne à penser que le culte des Muses, dont Ovide aurait pu être le desservant, existait dans ces régions ; on peut aussi considérer que l'exilé a participé à un culte public d'Auguste dans le fol espoir d'obtenir son rappel.

— M. Yves BOUYNOT est particulièrement heureux de saluer en M. Lozovan celui qui a été son compagnon de Sulmone, où, à l'occasion du bimillénaire de la naissance d'Ovide, en mai 1958, il a apprécié le dynamisme de son collègue roumain, et il se plaît à retrouver dans sa communication la qualité des enquêtes qu'il a déjà publiées (cf. entre autres : *Ovide et le bilinguisme*, in *Ovidiana*, de N. I. Herescu, et *Réalités pontiques et nécessités littéraires chez Ovide*, in *Atti del Convegno internazionale Ovidiano*).

En ce qui concerne les Jeux mentionnés par Ovide au distique 115/116 de *Pontiques* IV, 9, M. Bouynot rend hommage à l'originalité des recherches entreprises, qui ont le mérite de tirer des apports archéologiques ou épigraphiques les renseignements susceptibles d'éclairer un des aspects les moins connus de la « pietas » d'Ovide en exil (Nec pietas ignota mea est).

Malheureusement, malgré les travaux nombreux de Pârvan, Colin, Stoian, Kazarow, Welkow, Tocilescu, etc., les documents sur la ville de Tomes sont rares, vu la difficulté, signalée par M. Lozovan lui-même, de pratiquer des fouilles sur le site de la ville moderne. Nous n'en devons que plus de reconnaissance à M. Lozovan de s'être révélé dans ces circonstances difficiles comme un des artisans les plus actifs de la romanité scythique.

II. — M. Jacques PERRET présente à la Société quelques considérations sur *l'histoire ancienne du texte des « Bucoliques » de Virgile.*

Pline, Probus, Aulu-Gelle, les scoliastes de Virgile nous parlent d'autographes qu'ils auraient vus ; ils font état de variantes anciennes, prétendent tenir de bonne source des renseignements sur les circonstances où les poèmes furent composés, sur les allusions qui donnent leur sens à certains vers. On en a souvent conclu que le texte des éditions du IVe siècle, celui que nous font connaître nos manuscrits les plus anciens, résulte d'un véritable travail critique, repose sur une tradition savante à travers laquelle nous rejoignons Virgile lui-même.

Or, dans les *Bucoliques* certains faits semblent mal s'accorder avec cette représentation de l'histoire du texte.

Dans *Buc.* 8, on a reconnu depuis longtemps qu'un vers manque dans le chant de Damon (après le v. 28) ou s'est introduit indûment (v. 76) dans le chant d'Alphésibée. Comme les amébées de cette pièce semblent procéder régulièrement par strophes de 3, 4 ou 5 vers, une insertion abusive semble plus vraisemblable ; mais il faudrait en expliquer l'origine. En fait, l'examen des vers 73-79 suggère l'hypothèse d'une altération complexe : les vers 77-78 seraient mieux à leur place avant les vers 73-75. On pressent, au delà du texte actuel, un remaniement qui a pu être consécutif à un accident matériel, ou délibérément entrepris par suite d'une interprétation maladroite de *primum.* Finalement le refrain qui jadis concluait la strophe (après le v. 75) est resté en place, mais il a fallu lui créer un double après le vers 78.

Dans *Buc.* 7, il serait également plus satisfaisant que dans le groupe des vers 53-60 les vers 57-60 vinssent en premier lieu (le thème des deux quatrains y est posé de façon plus naturelle) et fussent, corrélativement, attribués à Corydon (la métrique y est plus coulante, l'inspiration plus gracieuse, conformément aux caractères par lesquels Virgile a différencié ses deux chanteurs). Le motif de cette interversion saute aux yeux : un des responsables de notre texte a jugé évident qu'un *formosus Alexis* ne pouvait avoir été célébré que par Corydon.

Dans *Buc.* 3, 104-105, Asconius prétendait connaître le mot de l'énigme et le tenir de Virgile lui-même : il s'agirait de Caelius, un libertin de Mantoue. Or Virgile a sûrement pensé à tout autre chose, comme l'a récemment démontré J. J. Savage (*Class. Weekly*, 47, 1954, p. 81-83). Asconius ou sa source s'autorisait indûment d'une documentation illusoire pour accréditer une exégèse personnelle et fantaisiste. Faut-il accorder beaucoup plus de poids aux leçons que Probus prétendait avoir lues dans les autographes de Virgile?

Dans la perspective qui répond à ces observations, le texte des *Bucoliques* paraît avoir été, avant sa fixation définitive, moins édité que

malmené, manipulé et commenté par des pédants superficiels, dogmatiques et sans scrupule. Il est également significatif que les malfaçons une fois commises n'aient pas été décelées, ce qui se serait évidemment produit dans le cas d'un véritable travail critique procédant par collation de manuscrits.

— M. J. Heurgon se demande s'il n'est pas périlleux d'exiger des textes une cohérence logique, une uniformité de ton auxquelles nous ne sommes pas sûrs que Virgile ait voulu s'astreindre. Il s'inquiète, d'autre part, de voir allégués comme principes d'une corruption supposée des éléments (*primum* 8, 73; *Alexis* 7, 55) qui semblent au contraire nous garantir l'authenticité du texte traditionnel.

— M. L. Gerschel souscrirait volontiers à l'hypothèse proposée pour *Buc.* 8 : la strophe conclurait heureusement sur la formule *numero... gaudet*; *duco*, repris immédiatement par *ducite... ducite*, rappellerait la triple reprise de *necte... necto* au début de la strophe, ce qui n'aurait pas lieu si, conservant l'ordre traditionnel, on supprimait simplement le vers 76.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 11 FÉVRIER 1961.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, M. J. André, Mmes J. Assa, S. Bails, Th. Bainville, O. Barenne, MM. R. P. B. Blanco, R. Bloch, Mlle M. Bontemps, MM. P. Bosch-Gimpera, R. Chevallier, J. Collart, Mme Collinet-Guérin, M. P. Courcelle, A. Dain, Mme S. Deléani, MM. R. Dreyfus, P. Dufraigne, R. Dumaine, M. Durry, P.-M. Duval, A. Ernout, Mlle J. Ernst, MM. A. Fabre, R. Fçance, E. Galletier, R. Goujard, P. Grimal, L. Harmand, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, R. P. Hubert, R. Jumeau, P. Langlois, R. P. A. Lauras, P. Lecoq, J. Le Gall, A. Loyen, Mme S. Margueron, MM. J. Marouzeau, G. Mauger, M. Meslin, A. Michel, J. Moral, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. J. Perret, Chr. Peyre, G. Picard, A. Piganiol, P. Pouthier, P. Quoniam, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, M. Ribaud, Mlle M.-J. Rondeau, MM. Ch. Samaran, H. Stern, A. Tchernia, R. P. M. Testard, Mme R. Turcan, R. P. M. Verheijen, M. R. Villers, Mlle J. Zimermann.

Informations.

M. P. Wuilleumier, président, se félicite de pouvoir souhaiter la bienvenue aujourd'hui à deux « communiquants » non parisiens.

En la personne du professeur P. Bosch-Gimpera, de l'Université de